



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

A déposer en Mairie de Jarzé Villages pour le 15 février 2024 au plus tard.

Cadre Réserve à la Mairie de Jarzé Villages

Commune déléguée :

Dossier reçu le :

1. SUBVENTION(S) DEMANDÉE(S)

** = Informations obligatoires*

* Objet de la demande de subvention :

Pour le fonctionnement de l'association

* Montant sollicité : €

Dans le cadre d'un investissement (Matériel ou travaux important)

* Montant sollicité : €

Projet d'affectation de la subvention sollicitée :

Pour un évènement ou une manifestation exceptionnelle

* Montant sollicité : €

Challenge communal – Boule de fort

* Montant sollicité : €

Subvention(s) demandée(s) : Montant Global €

2. VOTRE ORGANISME

* Nom de l'association :

Si APE, préciser le nom de l'école : et le nombre de classe :

* Activité(s) de l'Association :

* N° SIRET :

* Adresse du siège social :

* Code postal : * Commune :

* Téléphone : Site Web :

* Courriel :

3. CONTACTS

Personne en charge du dossier au sein de l'association :

* Mme/Mlle/M :

* Fonction dans l'association :

Téléphone : Port : Courriel :

4. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES

FONCTIONNEMENT

* Nombre : d'adhérents : de bénévoles :

de Salariés ou Salariés mis à disposition (Equivalent Temps Plein) :

* Nombre de membres au Conseil d'administration/bureau :

* Existence d'une convention ville/association : Oui Non

Type de convention : Date (Début / Fin) :/...../..... Au/...../.....

COMPOSITION DU BUREAU *au dernier renouvellement*

	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER
NOM			
PRÉNOM			
Téléphone			
Courriel			
Adresse complète			

ADHÉRENTS *si plusieurs catégories, fournir un tableau détaillé en annexe*

	JARZE VILLAGES		HORS JARZE VILLAGES		TOTAL
	Nombre	Cotisation annuelle	Nombre	Cotisation annuelle	Nombre
Jeunes (-18 ans)		€/an		€/an	
Adultes		€/an		€/an	
TOTAL					

LOCAUX, ÉQUIPEMENTS

Locaux utilisés :

- Les locaux vous appartiennent
- Les locaux sont loués
- Les locaux sont mis à votre disposition
- Par la commune de Jarzé Villages
- Autres

Équipements utilisés :

- Les équipements vous appartiennent
- Les équipements sont loués
- Les équipements sont mis à votre disposition
- Par la commune Jarzé villages
- Autres

ÉLÉMENTS FINANCIERS *à la date du dernier exercice clos (Le dernier exercice clos est celui présenté à votre dernière assemblée générale : du 01/01 au 31/12, ou du 01/06 au 31/05, ou du 01/09 au 31/08, ou autres)*

RIB : (à compléter obligatoirement et si changement joindre le nouveau RIB)

IBAN : FR _____

Avoirs financiers (joindre obligatoirement les relevés bancaires et livrets à la date de la fin d'exercice) :

A la date de l'arrêté comptable :

- (1) Compte courant : € Total des soldes comptes courants si plusieurs
- (2) Livrets : € Total des soldes livrets si plusieurs
- (3) Autres (titres) : € Valorisation au dernier exercice clos
- TOTAL (1)+(2)+(3) : €

Montants des dettes :

Emprunts : € Soldes restant dû au dernier exercice clos

Autres dettes : € à préciser :

Créances à recevoir : €

5 - ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (Nom et prénom)

Représentant (e) légal(e) de l'association,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée

- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;

- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires

- demande une subvention de :€

Fait, le/...../..... à

Signature

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire, par la Mairie de Jarzé Villages, les demandes de subventions faites par les associations.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser auprès du service financier de la Collectivité.